

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-141 BUDGET ANNEXE SPANC
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M4 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240417-2024_141-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif du budget annexe n° 67001 – SPANC pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe.
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 17/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-142 BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240417-2024_142-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif du budget annexe n° 67003 – Ateliers Relais pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe.
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 17/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-143 BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240417-2024_143-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif du budget annexe n° 67004 – Zones d'activités économiques pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe.
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :
Isabelle Moinet
Date de signature : 17/04/2024
Qualité : Président de la CC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-144 BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240417-2024_144-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif du budget annexe n° 67005 – Maison de Santé Pluridisciplinaire pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe.
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 17/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonnay

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Moinet', positioned over the electronic signature text.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-145 BUDGET AUTONOME OFFICE DU TOURISME : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'affecter le résultat du budget autonome Office du Tourisme comme suit :
 - o d'affecter au budget primitif 2024 le déficit de la section d'investissement reporté pour un montant de 1 776,00 € au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté en dépense d'investissement) ;
 - o d'affecter, pour le besoin de financement en investissement, un montant de 1 776,00 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) en recette d'investissement ;
 - o d'affecter en recettes de fonctionnement le montant de 4 006,72 € au compte 002 (report du résultat antérieur) en recettes de fonctionnement ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 17 avril 2024

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 17/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-146 BUDGET AUTONOME OFFICE DU TOURISME
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240417-2024_146-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif du budget autonome n° 67010 – Office de Tourisme pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe.
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :
Isabelle Moinet
Date de signature : 17/04/2024
Qualité : Président de la CC
Commune de Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-147 INSTAURATION D'UNE DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE (DSC)

Nomenclature des actes : 7.2

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L. 5211-28-4 ;

Considérant que l'article L. 5211-28-4 du CGCT prévoit que la répartition doit être déterminée en fonction de l'écart de revenu par habitant au revenu moyen de l'EPCI et de l'insuffisance de potentiel financier par habitant au regard du potentiel moyen de l'EPCI. Ces deux critères sont pondérés par la population totale et sont utilisés à hauteur d'au moins 35% de la répartition. Des critères complémentaires peuvent être choisis ;

... / ...

Considérant la spécificité du territoire et la nécessité de prendre en compte la longueur de voirie comme critère complémentaire ;

Considérant l'avis favorable de la Commission plénière en date du 14 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'instituer une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) ;
- De fixer le montant de la DSC à 200 000 € pour les années 2024 et suivantes ;
- De fixer les critères d'attribution comme suit :
 - o Insuffisance de potentiel financier à 50 % ;
 - o Écart de revenu à 25 % ;
 - o Longueur de voirie rapportée au nombre d'habitants à 25 % ;
- De valider le tableau ci-dessous définissant le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire par commune :

Communes	Montant DSC
Bournezeau	30 503 €
Chantonay	51 535 €
Rochetretoux	10 208 €
Sainte Cécile	17 910 €
Saint Germain de Prinçay	18 634 €
Saint Hilaire le Vouhis	14 854 €
Saint Martin des Noyers	20 825 €
Saint Prouant	14 665 €
Saint Vincent Sterlanges	7 458 €
Sigournais	13 408 €
TOTAL	200 000 €

- D'autoriser la Présidente à prendre les actes administratifs idoines et à signer au nom, et pour le compte de l'établissement public, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'application de la présente délibération.

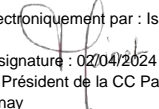
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-148 TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2024 - COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

Nomenclature des actes : 7.2

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1636 B sexies du Code général des impôts ;

Considérant la nécessité pour la Communauté de communes d'augmenter ses recettes de fonctionnement ;

Considérant que de nombreuses actions et politiques développées par la Communauté de communes sur le territoire ont un effet positif sur son attractivité et ainsi sur le développement des entreprises ;

.../...

Considérant que la Communauté de communes dispose pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) applicable sur le territoire de la possibilité d'utiliser le taux maximum de la majoration spéciale de +1.29 points ;

Considérant que la majoration spéciale suffisante pour 2024 est établie à 1.13 points ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

La Présidente propose au Conseil communautaire :

- De porter le taux de Cotisation Foncière des Entreprises 2024 à 26,54 % ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

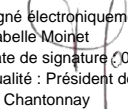
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :
Isabelle Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays
de Chantonnay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-149 TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2024 - TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Nomenclature des actes : 7.2

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1636 B sexies et suivants relatifs aux impositions directes locales et à leur vote ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024_149-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De maintenir le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties à 4 %, pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonay

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'I. Moinet', positioned over the electronic signature information.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-150 TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2024 - TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIÉS

Nomenclature des actes : 7.2

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1636 B sexies et suivants relatifs aux impositions directes locales et à leur vote ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024_150-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De maintenir le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties à 5,92 %, pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-151 TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2024 - TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES (THRS)

Nomenclature des actes : 7.2

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1636 B sexies et suivants relatifs aux impositions directes locales et à leur vote et l'article 1407 relatif à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024_151-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De maintenir la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires à 4,48 %, pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 29 mars 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 29 mars 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-152 TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS – FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE POUR 2024

Nomenclature des actes : 7.2

Vu l'article 1530 Bis du Code général des impôts ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024_152-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 125 000 €, pour l'année 2024 ;
- De charger la Présidente de notifier cette décision aux services préfectoraux ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :
Isabelle Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC
Deux de Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-153 BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à la majorité (1 contre : M. Éric PELTANCHE) :

- D'adopter le budget primitif du budget principal n° 67000 pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe ;
- De voter l'Autorisation de Programme/Crédit de Paiement (AP/CP) relatif à l'Aménagement numérique pour l'année 2024 ;
- De créer et voter l'AP/CP relatif à la Médiathèque pour la période 2024-2027 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 17 avril 2024

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature: 17/04/2024
Qualité : Présidente de la CC Pays de
Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-154 PRÉSENTATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIÈRES 2023

Nomenclature des actes : 8.4

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2241-1 ;

Considérant les cessions et acquisitions opérées par la Communauté de communes en 2023 ;

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De prendre acte du bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la Communauté de communes présenté comme suit :

Acquisition de terrains :

Tiers	Objet	Montant HT	Montant TTC
Notaires associés	Frais notariés – achat de terrain à la SAS GUERTON	2 048.46 €	2 447.08 €

Cessions de terrains :

Tiers	Objet	Surface vendue	Prix au m ² (HT)	Montant HT	Montant TTC
SCI ROCHEMINE « LG RÉPARATION »	Vente parcelle terrain B n°2004 7 rue de l'Antimoine Actipôle de la Mine	5 000 m ²	9 €	45 000.00 €	54 000.00 €
MORIN LS « TRANSPORTS MORINS »	Vente parcelle terrain B n°2000 7 rue de l'Antimoine Actipôle de la Mine	3 000 m ²	11 €	33 000.00 €	39 600.00 €
LIZOMB « SBMS »	Vente parcelle terrain XE 155, 152p, 174p, 158p rue des Croizas Polaris	3 045 m ²	15 €	45 675.00 €	54 810.00 €
ELAH « GLC MUR ET TOIT	Vente parcelle terrain ZN 234 Tènement des Fours Actipôle des Fours	1 000 m ²	11 €	11 000.00 €	13 200.00 €
SCI DU ROND POINT « RPS HYDRAULIQUE »	Vente parcelle terrain XS 126p, XS 129p, Les Ouchelinières 12 rue du Pâtis Billon Vendéopôle	3 703 m ²	5.93 €	21 959.00 €	26 350.80 €

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024_154-DE



Tiers	Objet	Surface vendue	Prix au m ² (HT)	Montant HT	Montant TTC
ATRP IMMO « ATRP »	Vente parcelle terrain AN 161 Plain des Mousserons Polaris	2 012 m ²	15 €	30 180.00 €	36 216.00 €
APMG IMMOBILIER « INDUSAP »	Vente parcelle terrain XE 177 Plaine des Forêtis Polaris	1 645 m ²	15 €	24 675.00 €	29 610.00 €
TOTAL				211 489.00 €	253 786.80 €

- De dire que ce bilan sera annexé au compte administratif du budget annexe Zones d'Activités n° 67004 de l'exercice 2023 de la Communauté de communes.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :
Isabelle Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-155 APPROBATION ET REFUS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2024

Nomenclature des actes : 7.5

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les dossiers de demande de subvention complétés par les associations ;

Considérant les analyses des dossiers de demande présentées en Bureaux communautaires ;

Considérant les avis des Bureaux communautaires ;

Monsieur Dominique PAILLAT sort de la salle avant de procéder au vote.

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer les montants de subventions aux associations suivantes :
 - L'Outil en Main.....3 000,00 €
 - PRÉVENTION ROUTIÈRE..... 400,00 €
- dans le cadre de la promotion du Pays de Chantonnay :

Association	Manifestation	Montant proposé
Moulins de Martin et Cécile	Manifestation 21 et 22 septembre 2024	700,00 €
Bournezeau Sports Mécaniques	Organisation course de Côte 13 et 14 avril 2024	500,00 €
Randonnée 4 jours Chantonnay Vendée	Organisation 4 jours de marche 9 au 12 mai 2024	3 000,00 €
Les Feux de l'Eté	Organisation du festival 14 et 15 juin 2024	3 000,00 €
Chantonnay - St Germain Basket (CSG Basket)	Équipe féminine Nationale 3 (saison 2023-2024)	1 000,00 €

- De refuser les demandes de subventions aux associations suivantes :

Association	Manifestation
Solidarité Paysans 85	Pour son fonctionnement
La Banque alimentaire	Pour son fonctionnement
La Cicadelle	Fonctionnement des clubs nature
Les Restos du Coeur	Aide exceptionnelle
GIEC Pays de la Loire	Pour son fonctionnement
Vent des Plumastella	Pour son fonctionnement

- D'autoriser, Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

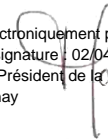
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Présidente de la CC Pays de
Chantonnay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-156 APPROBATION D'UNE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE POUR LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES - ANNÉE 2024

Nomenclature des actes : 7.5

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande de subvention effectuée par le Département de la Vendée, gestionnaire du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) ;

Considérant l'importance de ce fonds pour le territoire ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 7 février 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024_156-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le versement, auprès du Département de la Vendée, d'une subvention de 1 500 € au titre du fonds d'aide aux jeunes pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :
Isabelle Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-157 APPROBATION D'UNE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE POUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT - ANNÉE 2024

Nomenclature des actes : 7.5

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande de subvention effectuée par le Département de la Vendée, gestionnaire du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) ;

Considérant le bilan de l'action du FSL pour l'année 2023 ;

Considérant l'importance de ce fonds pour le territoire ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 7 février 2024 ;

.../...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024_157-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le versement, auprès du Département de la Vendée, d'une subvention de 4 200 € au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-158 APPROBATION D'UNE SUBVENTION AU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE CHANTONNAY POUR 2024**

Nomenclature des actes : 7.5

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10 ;

Vu le décret n°2011-495 du 6 juin 2011 pris en l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Considérant le dossier de demande de subvention déposé par l'association le 23 février 2024 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 13 mars 2024 ;

... / ...

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonnay

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la convention, telle que présentée en annexe, à intervenir avec le Groupement Intercommunal du Pays de Chantonay, prévoyant notamment le versement par la Communauté de communes d'une subvention de 45 000 € pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer ladite convention, ainsi que tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-159 ZONE D'ACTIVITÉS « VENDÉOPÔLE VENDÉE CENTRE » À BOURNEZEAU : APPROBATION DE LA VENTE DE LA PARCELLE XS 162 À LA SCI « ASSOCIÉS 2021 »

Nomenclature des actes : 3.2

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.1.2 portant sur les actions de développement économique ;

Vu le document d'arpentage référencé 1829Y vérifié et numéroté le 19 février 2024 ;

Vu l'avis du Domaine n° 2024-85034-06070 établi le 30 janvier 2024 par la Direction Générale des Finances Publiques des Pays de la Loire (DGFIP) sur la valeur vénale du bien, joint en annexe n° 1 à la présente délibération ;

... / ...

Considérant que M. Jean-Christophe ELIE, directeur délégué de la SCI « Associés 2021 », représentant l'entreprise PAPREC Group, déjà installée sur le territoire, s'est montré intéressé pour l'acquisition de la parcelle XS 162 d'une surface totale de 3 063 m², située sur la Zone d'Activités Économiques (ZAE) « Vendéopôle Vendée Centre », dans le but de développer son activité ;

Considérant les avis favorables :

- du Bureau communautaire en date du 22 novembre 2023 ;
- de la Commission « Développement économique et Emploi » en date du 8 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la vente de la parcelle suivante située sur le Vendéopôle Vendée Centre à Bournezeau, telle que présentée dans le tableau ci-dessous et sur les plans joints en annexe n° 2, et dont les contraintes urbanistiques et la viabilisation sont respectivement décrites en annexe n° 3 et n° 4, aux conditions suivantes :

- o Désignations, surfaces :

Propriétaire	N° des parcelles	Zonage PLU	Surfaces cadastrales	Prix HT
Communauté de communes du Pays de Chantonay	XS 162	Uxa	3 063 m ²	20 € le m ²
Total			3 063 m ²	61 260 € HT

- o Acquéreur et prix :

Acquéreur	PRIX		
	HT	TVA	TTC
SCI ASSOCIÉS 2021 7 rue du Dr Lancereaux 75008 PARIS	61 260,00	20 %	73 512,00

, étant précisé qu'il sera à la charge :

- o du propriétaire vendeur et de l'acquéreur de s'acquitter des frais relatifs :
 - aux impôts, taxes et redevances dus sur le terrain au titre de l'année civile en cours (répartition au prorata temporis) ;
- o du propriétaire vendeur
 - de s'acquitter des frais relatifs aux diagnostics liés à la vente et au géomètre (l'étude géotechnique de niveau G1-PGC n'étant pas obligatoire au regard de l'article L. 132-5 du Code de la construction et de l'habitation) ;

... / ...

- o de l'acquéreur :
 - de s'acquitter des frais :
 - ✓ dits de « notaire » :
 - Taxes (publicité foncière, etc.), contributions (sécurité immobilière, etc.) et droits de mutation ;
 - Débours ;
 - Honoraires et émoluments notariaux ;
 - ✓ relatifs aux études géotechniques liées à la construction ;
 - ✓ de raccordement aux différents réseaux (électricité, eaux potable, usées et pluviales, gaz, télécommunication) ;
- d'autoriser, avant la signature de l'acte notarié de vente, ledit acquéreur :
 - o à déposer aux autorités compétentes toute demande d'autorisation quelconque en rapport avec son projet (permis de construire, etc.) ;
 - o à engager toutes les études et tous les travaux utiles liés à son projet (études géotechniques, terrassement, etc.) ;
- d'autoriser la Présidente ou le 1^{er} Vice-président à prendre et à signer un compromis de vente ;
- d'autoriser la Présidente ou le 1^{er} Vice-président à prendre et à signer tout acte contenant vente de ladite parcelle aux conditions susvisées, ainsi que tout acte complémentaire, rectificatif et accessoire.

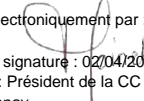
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louise	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louise - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-160 ZONE INDUSTRIELLE DE PIERRE BRUNE À CHANTONNAY : APPROBATION DE LA VENTE DU BÂTIMENT ARTISANAL SITUÉ RUE DE L'INDUSTRIE

Nomenclature des actes : 3.2

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.1.2 portant sur les actions de développement économique ;

Vu l'avis du Domaine n° 2024-85051-18188 établi le 19 mars 2024 par la Direction Générale des Finances Publiques des Pays de la Loire (DGFIP) sur la valeur vénale du bien, joint en annexe n° 1 à la présente délibération ;

... / ...

Considérant la demande d'acquisition par le locataire actuel du bâtiment artisanal situé Rue de l'Industrie, zone industrielle de Pierre Brune à Chantonay ;

Considérant les avis favorables :

- du Bureau communautaire en date 7 février 2024 ;
- de la Commission « Développement Economique et Emploi » en date du 8 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la vente de l'atelier artisanal située Rue de l'industrie zone industrielle de Pierre Brune, telle que présentée dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint en annexe n° 2 , aux conditions suivantes :

o Désignations, surfaces :

Propriétaire	N° des parcelles	Zonage PLU	Surfaces cadastrales	Nature et occupation
Communauté de communes du Pays de Chantonay	AH n° 13	Ux	1 414 m ²	Un bâtiment de 300 ² est édifié sur la parcelle, occupé par le futur acquéreur

o Acquéreur et prix :

Acquéreur	PRIX NET VENDEUR
MONSIEUR LAURENTIA GROZA GRUIA 101 RUE DU CHACHON 79 300 - BRESSUIRE	50 000 €

, étant précisé qu'il sera à la charge :

- o du propriétaire vendeur et de l'acquéreur de s'acquitter des frais relatifs :
 - aux impôts, taxes et redevances dus sur le terrain au titre de l'année civile en cours (répartition au prorata temporis) ;
- o du propriétaire vendeur
 - de s'acquitter des frais relatifs aux diagnostics immobiliers liés à la vente ;
- o de l'acquéreur :
 - de s'acquitter des frais :
 - ✓ dits de « notaire » :
 - Taxes (publicité foncière, etc.), contributions (sécurité immobilière, etc.) et droits de mutation ;
 - Débours ;
 - Honoraires et émoluments notariaux ;

... / ...

- d'autoriser, avant la signature de l'acte notarié de vente, ledit acquéreur :
 - o à déposer aux autorités compétentes toute demande d'autorisation quelconque en rapport avec son projet (permis de construire, etc.) ;
- d'autoriser la Présidente ou au 1^{er} Vice-président à signer un compromis de vente ;
- d'autoriser la Présidente ou au 1^{er} Vice-président à signer tout acte contenant vente dudit bâtiment aux conditions susvisées, ainsi que tout acte complémentaire, rectificatif et accessoire.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-161 APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE DU PAYS DE CHANTONNAY – ACTION N° 11 DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Nomenclature des actes : 8.4

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment leur article 4.2.7 prévoyant l'organisation de la mobilité ;

Vu la délibération n° 2023-351 du 27 septembre 2023 arrêtant le Plan de mobilité simplifié pour le Pays de Chantonnay, et prévoyant notamment une action n° 11 relative à la réalisation d'un Schéma directeur cyclable ;

... / ...

Considérant le travail d'élaboration de ce schéma réalisé entre mai 2022 et décembre 2023, reposant notamment sur des ateliers territoriaux et des rencontres de travail par communes, ayant abouti à l'émergence d'un plan d'actions structuré selon les 4 axes suivants :

- Axe 1 : Sécuriser les micro-mobilités à l'échelle communale ;
- Axe 2 : Favoriser la pratique du vélo du quotidien ;
- Axe 3 : Constituer un écosystème vélo favorisant la pratique sur le territoire ;
- Axe 4 : Accompagner les habitants dans leur changement de pratique de mobilité ;

Considérant les avis favorables :

- Du Bureau communautaire en date du 13 mars 2024 ;
- De la Commission « Prospective Mutualisation Mobilité » en date du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le Schéma directeur cyclable du Pays de Chantonnay, action n°11 du Plan de mobilité simplifié, tel que présenté en annexe ;
- D'autoriser Madame la Présidente à engager l'ensemble des actions de ce schéma qui relève des compétences de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :
Isabelle Moinet
Date de signature :
02/04/2024
Qualité : Président de la CC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-162 APPROBATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE COMMUNAUTAIRES (VAEC)

Nomenclature des actes : 7.1

Vu l'article L. 1231-1-1-4° du Code des transports disposant que les Communautés de communes, autorités organisatrices des mobilités, peuvent « organiser des services relatifs aux mobilités actives définies à l'article L. 1271-1 ou contribuer au développement de ces mobilités » ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment leur article 4.2.7 prévoyant l'organisation de la mobilité ;

... / ...

Vu les délibérations du Conseil communautaire n° 2023-351 du 27 septembre 2023, arrêtant le Plan de mobilité simplifié, et n° 2024-161 du 27 mars 2024, approuvant le Schéma directeur cyclable, qui prévoient la mise en place d'un service de location de vélo longue durée ;

Considérant qu'il est nécessaire de clarifier les modalités d'utilisation de ce service de location ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De valider, telles que présentées en annexe, les conditions générales de location des vélos à assistance électrique communautaires ;
- D'autoriser la Présidente à prendre et à signer tous les actes afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :
Isabelle Moinet
Date de signature: 02/04/2024
Qualité : Président de la CC
Pays de Chantonnav

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2024-163 APPROBATION DE LA TARIFICATION DU SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 1231-1-1 du Code des transports ;

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment leur article 4.2.7 prévoyant l'organisation de la mobilité ;

... / ...

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2023-351 du 27 septembre 2023 arrêtant le Plan de mobilité simplifié pour le Pays de Chantonnay ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2024-162 du 27 mars 2024 arrêtant les conditions générales de location ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver les durées et tarifs de location longue durée de vélos communautaires à assistance électrique du Pays de Chantonnay comme suit :

	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Prix (TTC)	40,00 €	112,50 €	198,00 €	360,00 €
Prix au mois (TTC)	40,00 €	37,50 €	33,00 €	30,00 €

- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente
et le secrétaire de séance
compte tenu de la transmission à la Préfecture
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle
Moinet
Date de signature : 02/04/2024
Qualité : Président de la CC Pays de
Chantonnay